

Recrutement d'un consultant individuel pour développer une stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats au Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED)

Référence de l'appel d'offres : AP003/ ACBF-SAL-01

Lot(s) du marché: 1 seul lot

Délai d'exécution : 90 jours calendaires à compter de la signature du contrat

Validité des offres : 120 jours calendaires

Référent technique : Laurenda Todome, Directrice des opérations,

I.todome@acedafrica.org

Référent fiduciaire : Gisèle Ayivodji, Assistante Admin et Finances- Passation des

marchés, g.ayivodji@acedafrica.org

Pour toutes correspondances en lien avec ce marché veuillez écrire à <u>acquisitions@acedafrica.org</u> en mentionnant l'intitulé et le numéro de référence de l'appel.

Date limite de soumission des offres : 12 juin 2024, 23h59, heure de Cotonou (GMT+1)

acedafrica.org/

version. vendredi 24 mai 2024

Contenu

1.	Identification du commanditaire	1
2.	Introduction	2
3.	Planning de l'appel d'offres	2
	Eligibilité et obligations	
	Procédure de soumission	
	Demande de précisions	
7.	Critères de sélection des offres	4
Anr	nexe 1 : Termes de référence (ToR)	6
Anr	nexe 2 : Conditions générales	12
Anr	exe 3 : Formulaire de candidature	14
Anr	nexe 4 : Attestation de disponibilité	15
Anr	nexe 5 : Modèle de présentation de l'offre financière	16

1. Identification du commanditaire

Nom de la structure	Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED)			
Numéro d'enregistrement légal	N°173/MISP/DC/SGM/DAIC/SACC/SA			
Adresse physique	C/4999 Tokan, Abomey-Calavi			
Site web	https://acedafrica.org/			
Numéro de téléphone	+229 69 36 21 21			
Email	Pour toutes correspondances en lien avec ce marché veuillez écrire à <u>acquisitions@acedafrica.org</u> en mentionnant l'intitulé et le numéro de référence de l'appel.			
Boite postale	BB 660 Abomey Calavi			
Numéro IFU	6201501123008			
Numéro Employeur CNSS	15552491			

2. Introduction

Le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED) est un think and do tank (groupe de réflexion et d'action) qui œuvre pour le développement équitable en Afrique. Nous construisons des partenariats, partageons notre expertise et développons des solutions durables afin de soutenir les décideurs politiques et les praticiens pour qu'ils prennent des décisions justes, éclairées et inclusives.

Notre travail se concentre sur quatre domaines thématiques : les systèmes alimentaires, l'économie de la nature, l'économie numérique et le développement humain. Au cœur de notre travail se trouve une approche intégrée qui combine la production et la valorisation des données probantes, l'engagement politique et l'action sur le terrain.

ACED est l'une des quatre institutions d'Afrique subsaharienne bénéficiaires du programme "Strengthening African Leadership for Climate Change Adaptation" (SALCA) mis en œuvre par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF). Le programme SALCA vise à améliorer la performance des organisations qui œuvrent pour le renforcement de la capacité d'adaptation du continent africain aux effets des changements climatiques. Ce programme permettra aux organisations bénéficiaires de renforcer leur capacité à développer une culture organisationnelle d'excellence et à améliorer leur efficience, leur efficacité, leur pertinence et leur durabilité. Elles pourront ainsi contribuer à améliorer la capacité du continent africain à entreprendre les actions nécessaires pour se préparer et s'adapter aux effets actuels et futurs du changement climatique.

Dans le cadre du Programme SALCA, l'ACBF a réalisé une évaluation des besoins en capacités de ACED en 2022 en prenant en compte les dix domaines clés de capacités institutionnelles : Gouvernance et leadership, planification stratégique et innovation, gestion des ressources humaines, gestion financière, planification et mise en œuvre des programmes, gestion des résultats et assurance qualité, communication, gestion des connaissances, mobilisation des ressources et partenariat et infrastructure. Cette évaluation a permis d'identifier les forces et les faiblesses/besoins de ACED. L'une des faiblesses identifiées est l'absence d'une stratégie robuste de mobilisation de ressources et des partenariats.

Les termes de référence en Annexe (1) donnent les précisions sur les objectifs, les résultats attendus et les spécifications techniques de cet appel d'offre.

3. Planning de l'appel d'offres

Le marché sera exécuté suivant le calendrier ci-dessous.

Étape	Date
Publication	08 mai 2024
	31 mai 2024 à
Date limite de demande des clarifications	23h59, heure de
	Cotonou (GMT+1)

Étape	Date
Dernier jour où ACED donne des clarifications	03 juin 2024, 23h59, heure de Cotonou (GMT+1)
Date limite de soumission des offres	12 juin 2024, 23h59, heure de Cotonou (GMT+1)

Toutes les heures indiquées sont à l'heure locale de Cotonou, Bénin (GMT+1). Ce planning est susceptible d'être modifié librement selon les contraintes rencontrées.

4. Eligibilité et obligations

Cet avis d'appel d'offres est ouvert à toutes personnes physiques.

5. Procédure de soumission

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ayant des compétences dans le domaine.

Le dossier d'appel de soumission est constitué des documents suivants :

- Les conditions générales du marché dûment signé (Annexe 2) ;
- Un formulaire de candidature dûment renseigné, cacheté et signé (Annexe 3) ;
- Attestation de disponibilité (Annexe 4)
- Une copie du numéro identifiant fiscal pour les prestataires résidents au Bénin ;
- Une offre technique suivant les indications fournies dans les termes de référence (Annexe 1) ;
- Une offre financière conformément au modèle indiqué à l'annexe 5;
- Le relevé d'identité bancaire

Les prestataires intéressés doivent présenter leur candidature en faisant parvenir leur dossier en électronique à l'adresse <u>acquisitions@acedafrica.org</u>

Les prestataires concernés sont invités à transmettre leur meilleure proposition en respectant impérativement les obligations et le modèle de présentation tels qu'ils sont définis. Toute offre ne respectant pas les exigences ci-dessous sera rejetée.

Langue : tous les documents écrits seront rédigés en français ou en anglais.

Unité monétaire : tous les prix devront être exprimés en Franc CFA, hors taxe.

Modification ou retrait des offres : Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite avant la date limite de soumission des offres. Aucune offre ne pourra être modifiée passer cette date. Les retraits seront fermes et définitifs et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

6. Demande de précisions

Si ACED, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier d'appel d'offres, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres soumissionnaires.

Les candidats peuvent adresser leurs questions par écrit à l'adresse suivante, idéalement par e-mail et en y indiquant la référence de publication ainsi que le titre de l'Appel d'Offres à l'adresse suivante : acedafrica.org

La date limite de réception des demandes de précision est le : 31 mai 2024, 23h59, heure de Cotonou (GMT+1).

Ce planning pourra être modifié par ACED s'il en ressent la nécessité. Les réponses aux participants seront alors envoyées à tous par écrit en même temps.

7. Critères de sélection des offres

7.1. Ouverture des offres

Les offres seront sélectionnées selon les informations contenues dans le formulaire de candidature et les documents à joindre. Chaque soumissionnaire peut également inclure tous les documents qu'il souhaite.

Les critères de sélection seront : le respect la date et heure de dépôt des offres, la vérification de la présence des documents exigés.

Les offres des soumissionnaires qui satisferont au mieux les critères de sélection décrits ci-dessus seront évalués.

7.2. Analyse des offres

ACED se réserve le droit de négocier, d'accepter ou de rejeter toute proposition ou cotation à son entière discrétion et de poursuivre le dialogue compétitif pour toute réponse qu'il considère comme avantageuse. ACED n'est pas tenu d'accepter les prix les plus bas ni aucune proposition. Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de l'appel d'offres.

L'évaluation des offres a pour but de vérifier si celles-ci sont complètes et valides.

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d'apporter sous 48 heures des clarifications concernant leur offre, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

Tout soumissionnaire qui tenterait d'influencer le comité d'évaluation dans le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, d'obtenir des informations sur l'avancement du processus ou d'influencer ACED dans sa décision concernant l'attribution du contrat verrait son offre immédiatement rejetée. Les offres soumises en retard seront rejetées.

Les propositions techniques seront évaluées sur la base des qualifications du consultant. Le comité d'évaluation technique examinera les propositions techniques en fonction de leur conformité aux termes de référence, avec un score technique minimum requis de 70 points avant l'évaluation financière.

Critères d'attribution	Notes attribuées	
Offre technique	100 points	
 Maîtrise (BAC +4) en développement international, en administration des affaires ou dans un domaine connexe, avec un minimum de dix ans d'expérience dans la mobilisation des ressources, le développement de partenariats et la collecte de fonds. 	15	
 Expérience confirmée de 5 ans dans l'élaboration de stratégies et de manuels de mobilisation des ressources et de partenariat. 	40	
Compétences avérées en matière de cartographie du paysage des donateurs, d'identification des possibilités de financement et de mise en œuvre de techniques efficaces de collecte de fonds afin d'obtenir un soutien financier pour les initiatives de développement.	20	
Expérience des travaux similaires	10	
 Expérience confirmée dans l'animation de formations sur la mobilisation des ressources au sein d'institutions de développement ou de recherche. 	10	
 Excellentes compétences en communication écrite et orale en français 	5	

Le contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et qui correspond au budget disponible, si l'on tient compte de la qualité des services offerts, du prix de l'offre et cout total.

En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires en seront informés.

Annexe 1: Termes de référence (ToR)

Recrutement d'un consultant individuel pour développer une stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats

Date limite de candidature : 12 juin 2024, 23h59, heure de Cotonou (GMT+1)

I. Contexte

Le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED) est un centre de réflexion et d'action qui promeut le développement équitable en Afrique au travers de la production et la valorisation des données probantes, l'appui aux politiques de développement, et la mise en œuvre des actions au profit des communautés. Créé au Bénin en 2010, ACED se particularise par son approche d'intervention à trois volets qui combine la production et l'utilisation de données probantes, l'engagement politique et l'action pratique sur le terrain. Les quatre domaines thématiques d'intervention de ACED sont : les systèmes alimentaires, l'économie de la nature, l'économie numérique et le développement humain.

ACED est l'une des quatre institutions d'Afrique subsaharienne bénéficiaires du programme "Strengthening African Leadership for Climate Change Adaptation" (SALCA) mis en œuvre par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF). Le programme SALCA vise à améliorer la performance des organisations qui œuvrent pour le renforcement de la capacité d'adaptation du continent africain aux effets des changements climatiques. Ce programme permettra aux organisations bénéficiaires de renforcer leur capacité à développer une culture organisationnelle d'excellence et à améliorer leur efficience, leur efficacité, leur pertinence et leur durabilité. Elles pourront ainsi contribuer à améliorer la capacité du continent africain à entreprendre les actions nécessaires pour se préparer et s'adapter aux effets actuels et futurs du changement climatique.

Dans le cadre du Programme SALCA, l'ACBF a réalisé une évaluation des besoins en capacités de ACED en 2022 en prenant en compte les dix domaines clés de capacités institutionnelles : Gouvernance et leadership, planification stratégique et innovation, gestion des ressources humaines, gestion financière, planification et mise en œuvre des programmes, gestion des résultats et assurance qualité, communication, gestion des connaissances, mobilisation des ressources et partenariat et infrastructure. Cette évaluation a permis d'identifier les forces et les faiblesses/besoins de ACED. L'une des faiblesses identifiées est l'absence d'une stratégie robuste de mobilisation de ressources et des partenariats.

Les présents termes de référence s'inscrivent dans le cadre du recrutement d'un consultant individuel expérimenté capable d'accompagner ACED dans la définition d'une stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats.

II. Objectifs de la mission

L'objectif global de cette mission de consultation est de développer une stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats, adaptée aux besoins et aux spécificités de ACED.

Spécifiquement, la mission vise à :

- Cartographier le paysage des donateurs, afin d'identifier les bailleurs de fonds sensibles à la mission et intervenant sur les thématiques d'action de ACED
- Développer une stratégie globale de mobilisation des ressources et des partenariats afin d'améliorer la capacité de l'ACED à obtenir des fonds et des partenariats stratégiques pour des initiatives de développement équitable en Afrique.
- Elaborer un manuel de mobilisation des ressources et des partenariats qui offre des orientations claires sur la mise en œuvre de la stratégie et qui prend en compte des aspects tels que le modèle de financement, l'identification des ressources, la culture des partenariats, l'engagement des donateurs, etc.
- Intégrer les meilleures pratiques et les connaissances contextuelles dans la stratégie et le manuel afin de garantir leur pertinence et leur efficacité dans le contexte du développement africain.
- Organiser des sessions de formation pour le personnel de l'ACED afin de garantir une compréhension juste de la stratégie et une utilisation efficace du contenu du manuel.
- Fournir des recommandations pour améliorer la gouvernance organisationnelle liée à la mobilisation des ressources et à la gestion des partenariats, en favorisant une culture de la transparence, de la responsabilité et de l'innovation au sein de l'ACED.

III. Tâches du consultant

En étroite collaboration avec l'équipe de ACED et les parties prenantes, le consultant aura dans cadre de cette mission, à accomplir les tâches suivantes :

- Réaliser une analyse approfondie des stratégies actuelles de mobilisation des ressources et de partenariat de ACED, y compris une évaluation des relations existantes avec les donateurs et des efforts de collecte de fonds.
- Identifier les lacunes, les défis et les domaines d'amélioration en matière de mobilisation des ressources et de stratégies de partenariat.
- Consulter les principales parties prenantes, notamment les gestionnaires de projets, les coordinateurs de programmes et les cadres supérieurs, afin de comprendre leurs besoins et leurs attentes en matière de mobilisation des ressources et de stratégie de partenariat.
- Réaliser une cartographie du paysage des donateurs afin d'identifier les sources de financement potentielles et les partenaires stratégiques alignés sur les objectifs de ACED.
- Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats en veillant à l'alignement sur la vision et les objectifs de ACED, et en décrivant le système de suivi et d'évaluation et les indicateurs de performance clés.
- Concevoir des modèles et des outils conviviaux pour soutenir la mobilisation des ressources et les activités de partenariat.
- Élaborer un manuel détaillé sur la mobilisation des ressources et les partenariats, décrivant étape par étape les lignes directrices pour la mise en œuvre de la stratégie, y compris les outils, les modèles et les meilleures pratiques.
- Organiser des sessions de formation sur le contenu du document à l'intention des membres du personnel concernés, en veillant à ce qu'ils disposent des

compétences nécessaires pour mettre en œuvre efficacement la stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats.

• Produire un rapport final résumant les principales conclusions, recommandations et résultats de la mission.

IV. Méthodologie

Pour réussir la mission, le consultant aura à utiliser diverses méthodes, telles que :

- La revue des documents pertinents existant.
- Les entretiens avec le personnel et les parties prenantes concernées.
- Des réunions de groupes et des entretiens avec les informateurs clés des membres du personnel identifiés.
- Toute autre méthodologie jugée appropriée pour atteindre les objectifs de la mission.

V. Livrables attendus et chronogramme

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Rapport de démarrage décrivant l'approche, la méthodologie et le plan de travail proposés pour l'élaboration de la stratégie et du manuel de mobilisation des ressources et des partenariats.
- Document de stratégie de mobilisation des ressources et des partenariats décrivant l'approche de ACED en matière de mobilisation des ressources et de développement de partenariats pour 2025-2030, y compris la cartographie du paysage des donateurs, les stratégies de collecte de fonds, les stratégies visant à développer le fonds de dotation de ACED et le bras de conseil, et les plans de culture de partenariat.
- Manuel de mobilisation des ressources et de partenariat, facile à utiliser, fournissant des orientations étape par étape sur la mise en œuvre de la stratégie, y compris des recommandations pour identifier les opportunités de financement, s'engager avec les donateurs, développer un fonds de dotation, renforcer le rôle de consultant de ACED et cultiver des partenariats stratégiques.
- Supports et matériels de formation conçus pour doter le personnel de ACED des compétences et des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources et de partenariat de manière efficace.
- Rapport de mission résumant les principales conclusions, recommandations et résultats de la mission de conseil, y compris les enseignements tirés de l'analyse, du processus d'élaboration de la stratégie et des sessions de formation.

Les livrables doivent répondre à des normes de qualité et être présentés comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Chronogrammes des activités

N°	Activités	Chronologie
1	Rapport de démarrage	05 juillet
2	Version provisoire du Manuel	05 août

N°	Activités	Chronologie
3	Commentaires et observations de ACED et de l'ACBF sur le manuel	12 août
4	Supports/matériels de formation du personnel sur le contenu du manuel	19 au 26 août
5	Manuel final révisé et rapport global de la mission	31 août

VI. Qualifications des consultants

Le consultant idéal doit posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Être titulaire d'une maîtrise en développement international, en administration des affaires ou dans un domaine connexe, avec un minimum de dix ans d'expérience dans la mobilisation des ressources et le développement de partenariats.
- Au moins cinq ans d'expérience dans l'élaboration de stratégies et de manuels de la mobilisation de ressources et des partenariats, de préférence pour des organisations à but non lucratif ou des instituts de recherche.
- Maîtrise de la cartographie du paysage des donateurs, de l'identification des possibilités de financement et de la mise en œuvre de techniques efficaces de collecte de fonds.
- Solides compétences analytiques et capacité à identifier les défis, à analyser les données et à élaborer des solutions innovantes pour surmonter les obstacles à la mobilisation des ressources et à l'établissement de partenariats.
- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de d'outils de mobilisation des ressources et des partenariats, de préférence dans le contexte du développement international pour des organisations à but non lucratif.
- Solides compétences en matière de réflexion stratégique et de planification, avec la capacité d'élaborer des stratégies globales alignées sur les buts et objectifs de l'organisation.
- Bonnes connaissances de domaines thématiques comme les systèmes alimentaires, l'économie numérique, l'économie de la nature et le développement humain serait un atout.
- Expérience dans la formation d'adultes sur la mobilisation des ressources et le développement de partenariats.
- Des références positives et une expérience réussie dans des missions similaires.
- Solides compétences en matière de rédaction et d'édition, avec la capacité d'élaborer des manuels clairs, concis et conviviaux.
- Maîtrise de l'anglais et (idéalement) du français.

VII. Durée de l'affectation et supervision

La mission couvre une durée maximale de 90 jours calendaires et sera étalée sur la période allant du 24 juin 2024 au 31 août 2024. Le consultant sera engagé et supervisé par ACED.

VIII. Procédure de soumission

Les candidats intéressés qui remplissent les conditions susmentionnées doivent soumettre leur candidature à <u>acquisitions@acedafrica.org</u> au plus tard le 12 juin à 23 heures 59min, heure du Bénin. Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée à ACED et expliquant comment le candidat répond aux qualifications susmentionnées.
- Une proposition technique et financière de 5 pages maximum précisant la compréhension de la mission, la méthodologie à adopter, le plan de travail ainsi qu'une offre financière.
- Le curriculum vitae du consultant de 3 pages maximum, avec une brève présentation du consultant
- Preuves de deux missions similaires conduites au cours des cinq dernières années, avec le contact des commanditaires,
- Coordonnées de trois personnes de référence issues d'organisations qui ont récemment engagé le consultant pour un travail similaire ou connexe au cours des deux à cinq dernières années.

IX. Modalités de travail

Il est prévu que le consultant travaille à partir de son propre bureau ou au siège de ACED sis à Abomey-Calavi. Le consultant aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches prévues dans le cadre de cette mission. Le consultant aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches prévues dans le cadre de cette mission. Le consultant devra fournir son propre poste de travail (ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et avoir accès à une connexion Internet fiable.

X. Langue

Tous les rapports et documents doivent être présentés en français et en anglais.

XI. Arrangements contractuels

Le consultant retenu aura un contrat de consultance avec ACED, spécifiant les termes et conditions de l'engagement, y compris les échéances de paiement, les livrables et les droits de propriété intellectuelle. ACED et ACBF examineront les livrables pour s'assurer de leur qualité. L'approbation des documents et des rapports par ACED sera une condition préalable à tout paiement du solde au consultant.

XII. Demande d'informations

Les candidats peuvent soumettre leurs demandes de préférence par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>acquisitions@acedafrica.org</u> en précisant la référence de la publication et le titre de l'appel d'offres.

Annexe 2 : Conditions générales

En soumettant une offre, le soumissionnaire accepte sans aucune restriction la totalité des conditions de ce cahier des charges comme étant la seule base de cette procédure de passation de marché, quelles que soient ses propres conditions, auxquelles il renonce par la présente.

La soumission d'une offre ne contenant pas toutes les informations et documents demandés avant la date limite indiquée sera rejetée.

Conditions économiques

La facturation se fera sur la base d'un Contrat émis par ACED et signé par les deux parties sur la base soit des prix indiqués dans l'offre du prestataire, soit de la négociation qui se fera après notification de sélection au prestataire.

Les prix validés seront fermes et non révisables.

Adresses de réalisation du marché

L'adresse définitive de réalisation du marché sera à indiquer sur le contrat commande.

Critères d'exclusion

Les candidats ou soumissionnaires ne devront répondre à aucun des cas suivants :

- Faire l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
- Avoir commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier.
- Avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale.
- Suite à la procédure de passation d'un autre marché ou de la procédure d'octroi d'une subvention, avoir été déclaré en défaut grave d'exécution en raison du nonrespect de leurs obligations contractuelles.

Les marchés ne pourront être attribués aux candidats ou aux soumissionnaires qui, pendant la procédure de passation de marchés :

- Se trouvent en situation de conflit d'intérêt :
- Se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par l'organisation pour leur participation au marché ou n'ont pas fourni ces renseignements.

En retournant les présentes instructions de participation paraphées et signées, les soumissionnaires affirment qu'ils ne sont pas dans une ou plusieurs des situations mentionnées ci-dessus et consentent à faire parvenir à ACED, dans les sept (7) jours calendaires suivant la réception de la requête de ACED, tout document additionnel que ACED jugera nécessaire pour assurer ses vérifications.

> Sous-traitance

Dans le cas où les termes de référence n'interdisent pas la sous-traitance, le prestataire, s'il fait appel à des sous-traitants, s'engage à :

- Lui communiquer la liste des prestations ou des services qu'il envisage de soustraiter
- Obtenir son accord formel sur le choix des sous-traitants pressentis
- Obtenir son agrément sur les conditions de paiement de ces sous-traitants
- Lui communiquer les contrats avec les sous-traitants sur simple demande

Annexe 3 : Formulaire de candidature

DONNEE	OBS	
Nom		
Prénom (s)		
Sexe		
Adresse actuelle		
Contacts téléphoniques		
Adresse email		
	INFORMATIONS BANCAIRES	
Titulaire du compte		
Nom de la banque		Prière joindre une copie du relevé d'identité bancaire
Numéro de compte		

Annexe 4 : Attestation de disponibilité

ATTESTATION DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, *(Nom du consultant)*, atteste par la présente que je prends l'engagement d'exécuter la prestation intitulée "....." si je suis retenu € à la suite de l'évaluation.

Je confirme que tous les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires seront déployés pour garantir la réalisation efficace et dans les délais du marché susmentionné.

Je m'engage à respecter toutes les conditions, spécifications et exigences stipulées dans le cahier des charges et à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes pour assurer la réussite du projet.

Lieu et Date

Signature

Nom, prénom(s) et Titre du signataire

Annexe 5 : Modèle de présentation de l'offre financière

N° D'ordre	Désignation /	Quantité	Unité	Prix Unitaire FCFA (Hors Taxes)	Montant Total (Hors Taxes)
Total général			-		

		Total	général	-			
Montant total lettres :							
Certification de l'offre financière							
Lu et appro	uvé :						
Nom et Prénom (s) :							
Titre:							
Ville, Pays :							
Date :							

Signature (et cachet)